

Progresser dans l'intégration de la dimension de genre dans la gestion des ressources en eau : Prendre des mesures

Cette note d'information présente sept facteurs favorisant l'intégration de la dimension de genre, ainsi que des recommandations pour les pays se trouvant à différentes étapes du processus.

L'intégration de la dimension de genre dans la gestion des ressources en eau (GIRE) n'est pas nouvelle, mais sa mise en pratique est lente.

Pourquoi ?

Comment les pays peuvent-ils accélérer les progrès en la matière ?

Il y a une prise de conscience croissante de l'urgence d'inclure toutes les composantes de la communauté dans la GIRE : l'inclusion réduit les inégalités d'accès et améliore la durabilité des systèmes d'approvisionnement en eau.

Des politiques de genre et d'inclusion dans la GIRE ont été établies dans le monde entier, mais il existe toujours un fossé entre la théorie et la pratique. Les politiques ne sont pas toujours assorties de plans d'action concrets et ne bénéficient pas de financements suffisants. En conséquence, leur mise en œuvre peut être insuffisante, et leur suivi et évaluation pas assez sophistiqués pour mettre en évidence les véritables dynamiques de genre et d'inclusion dans un contexte de GIRE donné.

Que signifie intégrer la dimension de genre dans la GIRE ?

L'intégration de la dimension de genre va au-delà de la question de l'égalité entre les hommes et les femmes. Il convient également de tenir compte du fait que, lors de la conception de stratégies d'intégration de la dimension de genre dans la GIRE, cette question est combinée à d'autres, telles que l'origine ethnique, le statut migratoire, l'orientation sexuelle, l'âge et le handicap. L'intégration de la dimension de genre est généralement interprétée comme l'un des concepts suivants :

Toutes les identités de genre et tous les individus sont **représentés de manière équitable** dans les organismes exécutifs et décisionnels de la gestion des ressources en eau.

L'égalité des chances de faire entendre sa voix et de participer aux processus décisionnels sur les ressources en eau est garantie à tous les niveaux.

Toutes les notions de genre sont pleinement intégrées dans la planification, la gestion des ressources et les processus décisionnels en la matière.



« Le nombre de femmes représentantes dans les projets et les conseils relatifs à l'eau ne doit pas constituer le seul but ni l'objectif ultime de l'intégration de la dimension de genre. Cela ne suffit pas à garantir que les questions de genre soient intégrées, il s'agit d'un processus bien plus large.

La présence de femmes en soi n'influencera pas radicalement l'impact d'un projet si les femmes n'ont pas été incluses dans la phase de conception et si tous les besoins en matière de genre n'ont pas été intégrés dans les objectifs définis en tenant compte de la dimension de genre. »

Dibya Kansakar, ancien employé du ministère des Ressources en eau et de l'Irrigation, Népal

Facteurs clés de réussite

De nombreux pays ont pris des mesures considérables en faveur de l'intégration de la dimension de genre dans la GIRE. Il n'existe pas de stratégie idéale et universelle, mais ce rapport présente **sept facteurs clés de réussite pour l'intégration de la dimension de genre**.

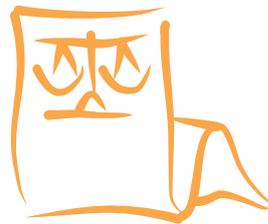
1. Les dirigeants de l'exécutif au niveau national sont fermement engagés en faveur de l'intégration de la dimension de genre.



L'engagement politique de haut niveau en faveur de l'intégration de la dimension de genre dans tous les secteurs sensibilise et favorise l'engagement et la prise de mesures à tous les niveaux. Des organismes indépendants relevant directement des pouvoirs exécutif et législatif ainsi que

des dispositifs de responsabilisation peuvent contribuer à ce que le discours politique débouche sur des mesures concrètes.

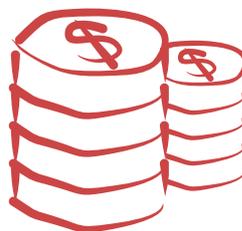
2. Les cadres juridiques égaux et la dimension de genre sont explicitement intégrés dans les lois, les politiques et les stratégies relatives à l'eau



Une constitution égalitaire représente une base importante pour l'intégration de la dimension de genre ainsi que des outils et des stratégies d'intégration de la dimension de genre inscrits dans les cadres juridiques et politiques de la GIRE. Toutefois, cela ne suffit généralement pas à

instaurer un changement systémique. L'égalité des genres dans l'élaboration des politiques consiste non seulement à reconnaître que les hommes et les femmes ont les mêmes droits, mais aussi à identifier et à mettre en œuvre des stratégies spécifiques pour lever les obstacles à l'accès à ces droits.

3. Des fonds spécifiques sont alloués à l'intégration de la dimension de genre dans la GIRE



Des cellules d'intégration de la dimension de genre doivent être créées au sein des ministères et au niveau local, en recrutant des spécialistes des questions de genre pour mettre en œuvre des activités axées sur ce sujet. Ces cellules devraient avoir le mandat précis d'examiner le programme et les activités des ministères

ou des agences qu'elles représentent. Les financements spécifiques destinés aux mesures en faveur de l'égalité des genres sont principalement prévus dans les programmes traitant de l'inclusion sociale ou des droits fondamentaux, mais devraient également être adoptés dans des domaines politiques qui ne sont pas perçus comme étant directement liés à l'égalité des genres, tels que la GIRE.

« Tout part de la volonté politique de mettre en œuvre l'intégration de la dimension de genre [...]. Sans cette volonté, il serait difficile de conduire le processus d'intégration de la dimension de genre. »

Patrick Mlilo, ministre sud-africain de l'Eau et de l'Assainissement, directeur de la planification nationale des ressources en eau.

4. Des structures d'appui sont créées pour la participation effective et la parité des femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets.



Il existe des obstacles directs et indirects à la participation effective des femmes à la GIRE : nous devons promouvoir des changements qui impliquent les femmes et les autres groupes vulnérables tout au long de la chaîne de valeur de l'eau, plutôt que de les considérer uniquement comme des usagers finaux. Les

quotas sont un bon point de départ, mais les conditions doivent être réunies pour que les femmes puissent contribuer et exercer une influence suffisante.

5. Les systèmes de contrôle centralisés sont supervisés par un organisme national



Un organisme national tel qu'un bureau de statistiques peut disposer des moyens et des compétences techniques nécessaires à la conception d'indicateurs tenant compte de la dimension de genre et à la collecte de données ventilées par genre. Cet aspect est essentiel pour élaborer des plans d'action

qui favorisent l'accès des femmes et des hommes aux processus décisionnels et au contrôle des ressources. Des mesures plus précises de la participation des femmes et d'autres groupes vulnérables à la GIRE pourraient être développées.

« Le manque de données sexospécifiques précises et fiables, qui témoigneraient de la présence de problèmes, constitue l'un des principaux défis de l'intégration de la dimension de genre dans la GIRE. »

Ahmed Mohamed Hassan, Département d'hydrométéorologie, ministère de l'Énergie et des Ressources en eau, Somalie

6. Des investissements sont consacrés à l'éducation, à la sensibilisation et au développement des capacités



Ces investissements dans l'éducation, la sensibilisation et la formation peuvent permettre de lutter contre les normes dominantes concernant la place de la femme dans la société et d'accroître l'accès des femmes aux espaces politiques et décisionnels de la GIRE.



« La législation, la politique, les aspects organisationnels sont parmi les facteurs d'intégration du genre, mais l'éducation est un autre facteur clé : donner accès à une éducation, donner des opportunités aux femmes et aux filles de se lancer dans le domaine de la gestion de l'eau. »

Kirsty Bunfield, Direction générale de la politique nationale de l'eau, Pôle Eau, ministère de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement, Point focal pour l'objectif de développement durable (ODD) 6.5.1, Australie



7. Il existe des dispositifs et des organismes de coordination multipartites et intersectoriels dédiés



Certains pays ont mis en place des commissions multisectorielles, au sein desquelles sont représentés les membres du gouvernement national et local, les organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que les associations d'utilisateurs. Ces dispositifs et organismes permettent d'établir

un dialogue avec les parties prenantes, de sensibiliser et d'appuyer le développement des capacités, tout en fixant des objectifs et en assurant le suivi des progrès en matière d'égalité des genres.

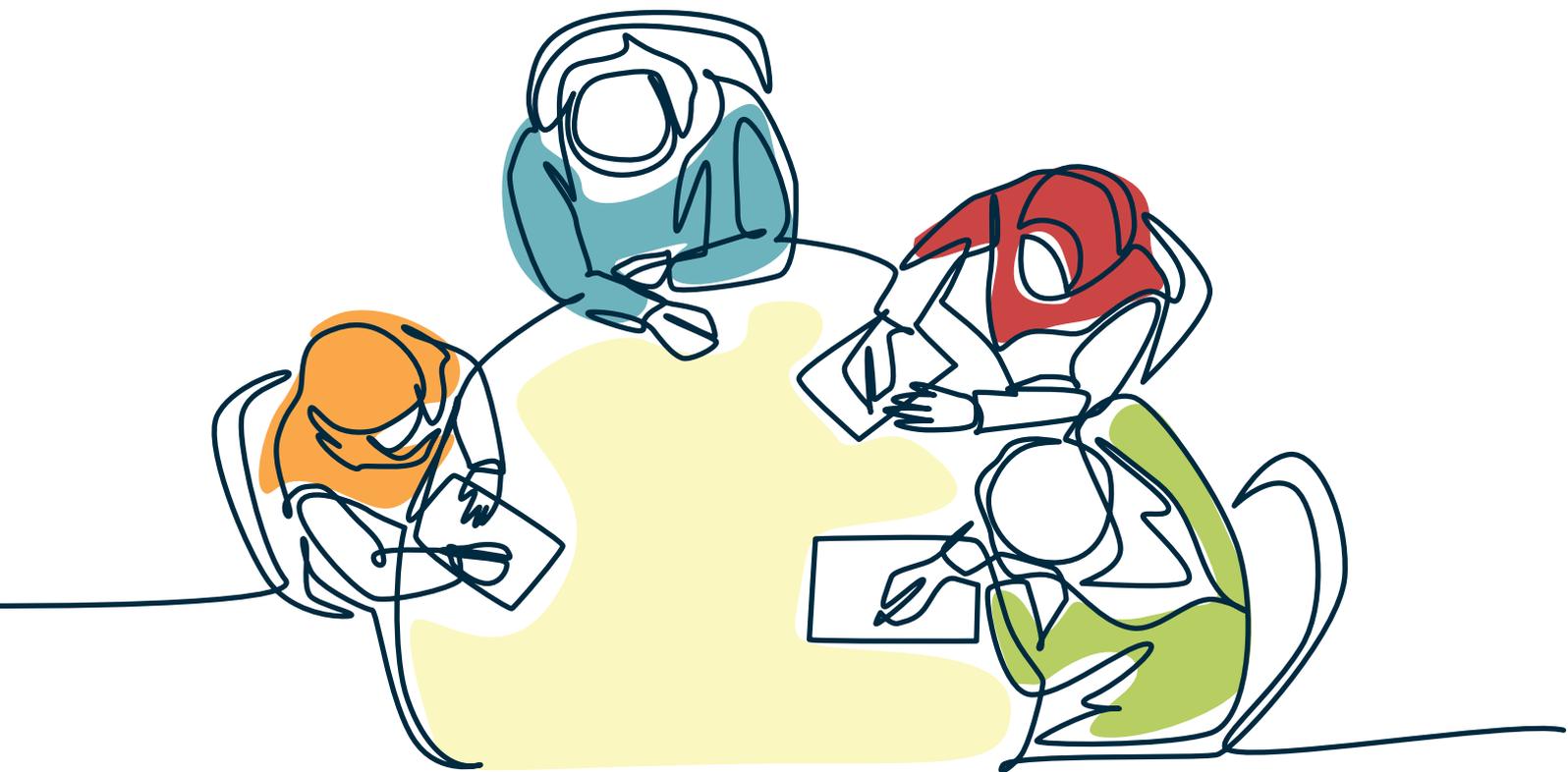
Recommandations – les mesures que les pays peuvent prendre

Pour les **pays qui n'ont pas ou que peu mis en œuvre** l'intégration de la dimension de genre, une **analyse préliminaire de la question du genre** permettant de comprendre les obstacles, les lacunes et les opportunités est essentielle pour aider à jeter les bases d'une stratégie d'intégration de la dimension de genre dans la GIRE. Les capacités pour cet exercice peuvent être développées en collaboration avec des experts des questions de genre et en partenariat avec des initiatives communautaires au niveau local. La **collaboration avec les secteurs de la santé et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène** est particulièrement pertinente. Les ministères peuvent travailler ensemble pour améliorer le bien-être de tous les citoyens tout en répondant aux besoins en eau et assainissement des **groupes vulnérables et minoritaires**. Ces groupes pourraient être **habilités** à assumer de nouveaux rôles, au-delà de celui de « gardiens de l'eau », et à participer aux programmes de développement nationaux.

Les pays ayant un niveau moyen d'application de la législation peuvent avoir des difficultés à mettre en œuvre une stratégie d'intégration de la dimension de genre préalablement élaborée. **Des cellules dédiées à la question de genre**, composées d'ingénieurs et d'experts des questions de genre, pourraient être créées au sein des ministères, notamment pour l'eau et/ou l'environnement. Ces équipes prendraient l'initiative de mener des évaluations sexospécifiques et d'impacts sexospécifiques en utilisant des données ventilées par genre collectées annuellement.

Les pays présentant un degré élevé d'intégration de la dimension de genre, qui ont peut-être atteint plusieurs objectifs dans leurs stratégies d'intégration de la dimension de genre dans la GIRE, doivent reconnaître que des disparités persistent dans chaque contexte. Ils doivent **continuer à mettre en œuvre et à documenter, au moyen de données ventilées, les politiques visant à remédier aux relations asymétriques** dans leur société. Bien que la représentation compte, et qu'il soit important que des femmes occupent des postes de haut niveau au sein de la GIRE, cela ne remplace pas la nécessité de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies d'intégration de la dimension de genre fondées sur des données probantes afin d'identifier les pratiques discriminatoires, d'augmenter le nombre de femmes dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans les domaines connexes, et de développer des stratégies de budgétisation et d'approvisionnement qui tiennent compte de la dimension de genre.





En raison de la complexité des systèmes politiques, sociaux et économiques des pays, nous évitons délibérément de recommander une pratique particulière dans tous les cas, car il n'existe pas de solution universelle. Nous estimons toutefois que les facteurs clés de réussite peuvent être communs à tous les pays et que nombre d'exemples provenant de pays donnés et figurant dans le rapport principal pourraient être appliqués à d'autres.

Au Partenariat mondial de l'eau, nous sommes convaincus que la pleine réalisation de la GIRE ne sera possible qu'en intégrant la dimension de genre dans la gestion des ressources en eau, et vice versa. Le suivi de l'ODD 5 sur l'égalité des genres et de l'ODD 6 sur l'eau potable et l'assainissement a montré que la réalisation complète de ces deux objectifs représente un long chemin. À ce titre, le Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE et ses organisations membres s'engagent à soutenir les États-nations à l'aide d'outils et de partage d'expériences.

À PROPOS DE CETTE NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été élaborée à partir du rapport *Advancing towards gender mainstreaming in water resources management*, publié par le Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE en 2021. Elle est basée sur les réponses des pays aux questions relatives au genre dans le questionnaire de l'indicateur de l'ODD 6.5.1 et sur des entretiens supplémentaires avec 23 pays se trouvant à différents stades du processus. Le Programme de soutien à l'ODD 6 GIRE est un dispositif de coordination sous la direction du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en tant qu'organisme responsable de l'indicateur de l'ODD 6.5.1, et est coordonné par le Partenariat mondial pour l'eau en collaboration avec le Centre PNUE-DHI et Cap-Net.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://www.gwp.org/en/sdg6support/gender> ou écrire à l'adresse électronique sdg6iwrmsp@gwp.org.